

Questions orales

Premièrement, tous les travaux de construction que le RMC a été autorisé à entreprendre par le gouvernement précédent s'inscrivent dans le cadre de l'entretien normal des bâtiments. Ces travaux devaient commencer en 1995. La fusion des deux collèges annoncée dans le budget ne nécessitera pas de travaux de construction supplémentaires.

• (1425)

Deuxièmement, le député a parlé du rapport du vérificateur général, que je n'ai pas eu la chance de lire. Il mêle vraiment des choses qui ne vont pas ensemble. Quelles que soient les remarques que le vérificateur général a pu faire à ce sujet, elles n'ont absolument rien à voir avec la sérieuse question du collège de Saint-Jean.

Si le député voulait vraiment donner de l'espoir aux habitants de Saint-Jean, aux professeurs et aux autres employés qui travaillent dans cette noble institution, il encouragerait le gouvernement du Québec à accepter la proposition négociée par mon collègue, le ministre des Affaires intergouvernementales. Cela leur donnerait de l'espoir parce que le collègue restera ouvert en tant qu'établissement civil.

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral dépense plus d'argent pour les programmes sociaux que pour tout le reste. Le ministre du Développement des ressources humaines sillonne le pays pour parler de la réforme des programmes sociaux. Or, le vérificateur général dit, dans son rapport présenté aujourd'hui, qu'une des grandes faiblesses de notre étude vient de ce que le Parlement ne dispose pas d'assez de renseignements sur le rendement et les effets des programmes sociaux. Les Canadiens ne disposent pas de données sur les coûts et les avantages reçus, qu'il s'agisse des programmes sociaux existants ou des réformes proposées.

Le premier ministre mettra-t-il en oeuvre la recommandation du vérificateur général et fournira-t-il au Parlement et aux Canadiens tous les renseignements financiers nécessaires si l'on veut que le gouvernement fasse des choix judicieux en matière de réforme des orientations sociales?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait pertinemment, au cours des dernières semaines, le ministère du Développement des ressources humaines a déposé un certain nombre de documents supplémentaires fort détaillés sur les effets d'une variété d'options et de choix.

Je me ferai un plaisir de remettre des exemplaires de ces documents au député pour qu'il soit pleinement informé. Toutefois, j'ai la certitude que tous les députés ont reçu des exemplaires de ces documents dont les propositions vont tout à fait dans le même sens que les recommandations du vérificateur général.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Y compris les rapports techniques. La réponse peu convaincante du ministre montre bien la faiblesse fondamentale de l'approche du gouvernement à l'égard des programmes sociaux. Il refuse et est incapable d'évaluer pleinement les coûts réels et à long terme des mesures proposées. Les chiffres laissent à désirer. Il a une grande détermination, mais pas beaucoup d'imagination.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il que c'est là la faiblesse fondamentale du livre rouge? C'est aussi celle du livre vert présenté par le ministre et celle du gouvernement. S'engagera-t-il à faire quelque chose pour remédier à cette faiblesse?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait savoir que le vérificateur général prépare ses analyses et ses évaluations des mois, souvent même un an, à l'avance.

Je reconnais que, dans son rapport, le vérificateur a clairement démontré le besoin impérieux de procéder à une réforme des programmes sociaux. Il a souligné le mauvais fonctionnement de nombreux programmes, les éléments de dissuasion qu'ils comportent et la dépendance à la hausse. Le vérificateur général a souligné aussi bien que quiconque au Canada la nécessité de réformer les programmes sociaux. Le problème, c'est que les députés réformistes s'opposent à pareille réforme parce qu'ils refusent ces changements.

Je crois sincèrement que si le député lisait attentivement le rapport du vérificateur général, il se réjouirait de la réforme des programmes sociaux proposée par le gouvernement.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Le Parti réformiste s'oppose au rafistolage des programmes sociaux, pas à leur véritable réforme.

Le vérificateur général explique noir sur blanc ce que les réformistes soutiennent depuis des années, c'est-à-dire que, depuis 1975, le coût des dépenses sociales—et j'emploie ses propres mots en l'occurrence—«a dépassé les recettes fiscales disponibles».

En raison de sa vaste portée, la question qui suit ne relève pas seulement du portefeuille dont le ministre est responsable. Le premier ministre va-t-il jouer franc jeu et dire aux Canadiens qu'en raison de la dette fédérale et du déficit actuels, les programmes sociaux sont financièrement impossibles à maintenir et qu'il faudra donc vraiment réformer les programmes sociaux au lieu de se contenter de les rafistoler?

• (1430)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, voici la seule conclusion que l'on peut tirer des questions et des réponses générales du député.

Le Parti réformiste ne souhaite pas une véritable réforme. Il veut une réforme mesquine. Il veut simplement procéder à des compressions systématiques. Il ne veut pas modifier les pro-